

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure
codécision) [2013/0407\(COD\)](#)
Directive

Procédure terminée

Procédures pénales: renforcement de certains aspects de la présomption
d'innocence et du droit d'assister à son procès

Sujet
1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale